

Denis Guinebretière - Guitare School Marseillan
13 Boulevard Voltaire – 34340 Marseillan
Tél : 06 69 35 16 14 // www.guitareschoolmarseillan.e-monsite.com

Inscription Année scolaire 2025-2026 // Date d'inscription :

Début des Cours : 15 septembre 2025

Fin des cours : 26 Juin 2026

Fermé pendant les vacances et jours fériés.

Renseignements concernant le (la) responsable légal(e) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél:

email :

Renseignements concernant l' (les) élève(s) inscrit

Nom

Prénom

Age

Instrument : Guitare Piano Ululélé Batterie Basse

Jour et heure des cours souhaité:

Module (s) souhaité (s) (entourer la ou les réponses)

Cours // 30 mn par semaine // 60 € Mensuel

oui

Cours // 1h par semaine // 100 € Mensuel

oui

Atelier Orchestre // 1h30 semaine // 75 € Mensuel

oui

Jour et horaire de cours souhaité :

Total mensuel :

A Marseillan le

Signature :

Pièces à joindre :

- 10 Chèques rempli pour l'année (septembre octobre novembre décembre janvier février mars avril mai juin) à l'ordre de Denis Guinebretière .

Fermé pendant les vacances et jours fériés.

AUTORISATION

Je, soussigné(e),

Nom et Prénom

Responsable légal de(s) (l') enfant(s) :

.....

.....

Adresse :

.....

Téléphone :

Déclare :

Autorise Guitare School Marseillan à me photographier , ou mon ou mes enfants , et me filmer dans le cadre des différents évènements que l'école organise.

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image, de mon ou mes enfants, dans le cadre de la promotion de l'école, notamment sur le site internet de l'école, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'école.

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de « Guitare School Marseillan » qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité.

A Marseillan, le

Signature

En cas d'accident pendant l'activité musicale ou lors d'une manifestation organisée par l'école de musique, j'autorise les professeurs

- à prendre toutes les initiatives nécessaires à la sauvegarde de mon(mes) enfant(s)
- à faire appel au SAMU pour l'(les) emmener au service d'urgence d'un hôpital.

Médecin de famille : Dr

Tél. :

A Marseillan, le

Signature